



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fermetures d'usines Renault (à Choisy-le-Roi notamment)

(20/5/2020)

Des fermetures d'usines Renault ont été annoncées dans la presse. Parmi ces usines, celle de Choisy-le-Roi notamment serait menacée. Lors d'une intervention sur LCI ce mercredi 20 mai, j'ai eu l'occasion de dire ma position sur le sujet.

Renault a bénéficié des mesures gouvernementales de soutien à l'activité économique via le chômage partiel, et via un prêt garanti par l'Etat à hauteur de 5 milliards d'euros. Pour une entreprise de la dimension de Renault, l'accès à cette garantie est conditionné au fait de ne pas verser de dividende en 2020 ainsi qu'au fait de ne pas procéder à des rachats d'actions.

Bien que l'interdiction de licencier ne fasse pas partie des conditions permettant l'accès au prêt, Renault a une obligation morale vis-à-vis des Français et de ses salariés, notamment s'agissant de la préservation des emplois.

Concernant l'Etat, s'il souhaite conserver une forme de fluidité et d'universalité dans les aides qu'il accorde, il lui appartient, dans le cas de Renault, de négocier avec l'entreprise en qualité d'actionnaire principal, un report ou une altération du plan d'économie arrêté par le groupe.

Il ne s'agit pas de faire de Renault une exception ou un précédent, mais simplement de rester cohérent avec les objectifs affichés face à un risque accru de précarisation que le Gouvernement a précisément cherché à éviter avec les mesures de soutien massives aux entreprises. Si elles ont été efficaces dans l'immédiat, elles doivent aussi permettre de créer les conditions nécessaires à la stabilité des emplois à plus long terme.

Concernant spécifiquement l'usine Renault à Choisy-le-Roi, j'y porte une attention toute particulière : cette usine incarne 70 ans de savoir-faire dans le reconditionnement des moteurs. Sa capacité à se réinventer en permanence et à diffuser son savoir-faire dans les autres usines de France n'est plus à démontrer. En effet, certaines compétences ne se trouvent qu'à Choisy-le-Roi.

L'innovation tient une place essentielle dans le fonctionnement de l'usine : l'année dernière, elle s'est dotée d'un « évapoconcentrateur » qui permet de recycler l'eau industrielle, préservant ainsi la Seine.

C'est une référence française de l'économie circulaire. Elle a d'ailleurs été récompensée pour son action en la matière.

Enfin, sur le plan de l'emploi et de la formation professionnelle, le site de Choisy-le-Roi est un pilier dans le Val-de-Marne. L'année dernière encore, l'usine embauchait de nombreux agents en CDI. Depuis 2015, elle a par ailleurs formé plus d'une cinquantaine de personnes en partenariat avec Pole Emploi, le Greta et le lycée Branly de Créteil.

C'est une institution, il faut l'encourager, la développer. La fermeture de cette usine serait inconcevable alors même que le gouvernement a investi d'importants moyens afin de soutenir le groupe Renault.

### **CONTACTS**

Tél : 06 51 91 22 47

Mail : [manuel.thenard@clb-an.fr](mailto:manuel.thenard@clb-an.fr)